

Statistiques sur le suicide

Au Québec, 1,046 suicides ont été enregistrés en 2016. Ce nombre équivaut à un taux de mortalité par suicide ajusté de 12,1 décès par 100,000 habitants. Cela signifie que trois Québécois s'enlèvent la vie chaque jour et que plus d'une dizaine d'autres ont fait une tentative infructueuse.

C'est une situation déplorable mais il y a une légère tendance à la baisse du taux de suicide au Québec depuis le pic de 1999.

Et ceci sans compter que pour chaque suicide, il y a au moins dix personnes de l'entourage qui seront affectées par ce décès (Boyer et coll., 2000).

Ce que l'on remarque le plus pour la période 2014 à 2016, c'est que le taux de suicide des hommes et des femmes augmente avec l'âge, d'une part, et aussi qu'il augmente progressivement avec l'augmentation des inégalités sociales et matérielles d'autre part.

La tranche d'âge la plus affectée est celle des 50 à 64 ans.

Pour 2014-16 (et même avant), la méthode la plus utilisée pour s'enlever la vie au Québec était la pendaison. La méthode qui arrive en deuxième place varie selon le sexe : les armes à feu pour les hommes et les intoxications chez les femmes.

Pour la période 2014-2016, l'Outaouais affichait un taux ajusté de suicide de 13,9 par 100,000 habitants, supérieur à la moyenne québécoise 13,0. Nous nous situons entre la région de Lanaudière (13,2) et celle de Québec (14,1). La différence entre hommes (22,0) et femmes (6,1) est typique de ce que l'on observe dans le reste de la province. Dans l'Outaouais, on a dénombré 59 suicides en 2014, 60 en 2015 et 51 en 2016.

Selon Statistiques Canada, en 2015, le Québec (13,9 par 100,000 h) occupe le cinquième rang des provinces canadiennes ayant le taux de suicide le plus élevé, derrière le Manitoba (14,1) mais devant la Nouvelle Écosse (13,1) et l'Ontario (9,8). La moyenne canadienne est de 12,3.

Si on compare le Québec au niveau mondial, on remarque qu'il y a plus de suicides aux États-Unis, en Belgique et au Japon que chez nous mais bien plus qu'au Danemark, en Australie et en Allemagne par exemple.

Source :

Levesque, P., Pelletier, E., Perron, P.A. (2019). Le suicide au Québec : 1981 à 2016 – Mise à jour 2019. Québec, Bureau d'information et d'études en santé des populations, Institut national de santé publique du Québec. 25 pages.